

Madame la Rectrice de l'Académie de Versailles
Monsieur le Directeur Académique des services d'éducation nationale des
Yvelines
s/c de Monsieur Pinchera, Proviseur du lycée Louis Bascan de Rambouillet (78)

Madame la Rectrice, Monsieur le Directeur académique

Nous avons pris connaissance, comme l'ensemble des personnels du service public d'Éducation nationale, du nouveau protocole sanitaire prenant effet à partir de novembre 2020 dans les écoles et établissements scolaires. Alors que la situation sanitaire en France s'est dégradée au point de mettre en place des couvre-feux puis un reconfinement national, nous ne comprenons pas pourquoi ce protocole ne modifie quasiment rien des dispositifs qui existaient déjà avant les vacances de la Toussaint.

Selon les propres mots du Président de la République, la deuxième vague de l'épidémie s'annonce pire que la première. Et pourtant rien ne change ou presque dans l'établissement scolaire où nous exerçons, puisqu'il a été décidé de maintenir l'accueil de tous les élèves en présentiel. Comment prétendre que l'on peut appliquer la distanciation physique dans des classes chargées (jusqu'à 36 élèves en seconde) ? Comment éviter le brassage à la cantine, à l'internat, dans les transports si tous les élèves sont présents en même temps au lycée ? Aux interours et aux reprises après les récréations, les couloirs sont bondés au point que les personnels doivent souvent se frayer un chemin en touchant les élèves pour accéder à leur salle de classe ?

Le protocole insiste d'ailleurs à la page 6 sur un point qui correspond à la situation de notre établissement :

« Si la situation sanitaire locale le justifie ou si un établissement au regard de sa taille et de son organisation n'est pas en mesure de respecter les règles posées par le présent protocole, un enseignement à distance pourra être partiellement mis en œuvre, avec l'accord et l'appui du rectorat. »

Or le lycée Bascan, par sa taille (l'un des plus grands lycées de l'Académie) mériterait à ce titre une attention toute particulière de votre part :

- Nombre d'élèves : 2 462
- Nombre de divisions : 74 + 5 BTS

- Nombre de personnels : 190 profs + 19 PVS + 11 secrétaires administratives + 4 personnels d'intendance + 3 PD + 1 DDFPT + 2 assistants + 50 postes d'agents TOS.
- Surface de l'établissement : 17 Ha
- 3 gymnases et 3 terrains extérieurs
- 4 cours de récréation
- Deux entrées (chacune avec piétons et voitures) dont une en commun avec le collège du Rondeau.
- Présence d'un internat : 48 élèves
- Accueil des élèves du collège du Rondeau au service de restauration du lycée
- Nombre de demi-pensionnaires le midi : environ 1 600 élèves le midi
- Brassage des élèves important notamment dans les spécialités de la filière générale (souvent plus de 10 divisions dans un même groupe de spécialité) mais aussi dans les nombreuses options facultatives proposées au lycée.

Nous savons d'ailleurs que notre lycée avait été présélectionné l'an passé pour faire partie des visites d'établissement du CHSCT départemental des Yvelines (dont la thématique annuelle était « les registres obligatoires dans les écoles et EPLE ») du fait de sa dimension singulière.

Par ailleurs, l'équipe de direction du lycée a déjà travaillé et mis en place un scénario d'accueil des élèves en effectifs réduits (un scénario en « mode dégradé », selon la terminologie de notre Proviseur). Ce scénario nous avait été présenté dès la fin de l'année scolaire 2019-2020, en Conseil pédagogique. Il consiste à organiser des dédoublements de divisions et à accueillir la moitié des élèves en présentiel en semaine paire et l'autre en semaine impaire. Lorsqu'ils ne sont pas en présentiel, les élèves travaillent à distance grâce aux ordinateurs fournis par le Conseil régional, selon les modalités retenues par les enseignants (classe inversée, visios, travaux de recherche en autonomie, etc.). Le lycée est prêt à appliquer ce scénario, et les personnels réunis en assemblée générale dimanche 1^{er} novembre et lundi 2 novembre sont également favorables à cette organisation hybride des cours.

Enfin, le lycée est confronté, cette année plus que les autres, à une vraie difficulté au niveau des agents techniques territoriaux. Les équipes d'agents sont en sous-effectifs, et souffrent d'une surcharge de travail qui devient problématique. En l'état, il est impossible de respecter scrupuleusement le protocole sanitaire. Nous craignons pour l'état de santé de nos collègues, et avons d'ailleurs interpellé Mme Péresse, présidente du Conseil régional d'Ile-de-France, sur cette question avant les vacances (courrier puis pétition signée

par l'ensemble des corps de métier du lycée). Nous n'avons toujours pas eu de réponse de sa part. En passant à une organisation avec des effectifs réduits, le travail des agents sera facilité, ce qui améliorera leurs conditions de travail, fortement dégradées depuis la rentrée de septembre.

Au Conseil d'administration de ce soir, jeudi 5 novembre, l'ensemble des élus représentants des personnels d'éducation et d'enseignement proposeront au vote un vœu réclamant un réel protocole sanitaire, et la nécessité d'une organisation en effectifs réduits.

Nous ne souhaitons pas la fermeture du lycée Bascan. Or seule cette réorganisation des enseignements nous semble compatible avec le maintien des élèves dans l'établissement. Nous savons d'ailleurs que d'autres établissements du département (au lycée Jean Monnet à La Queue-lez-Yvelines notamment) ont obtenu des dédoublements. Nous ne comprendrions pas que notre demande ne soit pas entendue et acceptée.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Rectrice, Monsieur le Directeur académique, l'assurance de nos sentiments distingués et notre attachement profond et sincère au service public d'éducation nationale.

Au nom des personnels présents aux AG du lycée Bascan
Soutenus par la section-syndicale SNES-FSU du lycée

Fabien Le Duigou
06 78 61 04 57



Pour information : copie et envoi par voie directe au Rectorat de l'Académie de Versailles et à la DSDEN des Yvelines